

Tirage au sort des Jurés d'Assises 2023

Date de la convocation du conseil municipal : le jeudi 23 juin 2022

Date et heure du conseil municipal : le lundi 27 juin 2022 à 20h

Lieu du conseil municipal : Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville, 7 rue du Carteron

Président de séance : Emmanuel TERRIEN

Secrétaire de séance : Laurent LEYGONIE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Nombre de conseillers municipaux représentés : 4

Nombre de votants : 23

PRÉSENTS : TERRIEN Emmanuel, Maire

LOEZ Jean-Christophe, EVAIN Marie-Laure, EVAIN Olivier, PERRAUD Sylvie, PERROT Philippe, MAISONNEUVE Marie, Adjoint au Maire, CHARGE Dominique, BILLOT Marco, MARTIAL Eric, BROSSARD Françoise, COUTAREL-LORIEU Martine, PREL Elisabeth, STERCHI Charles (arrivé à 20h50), HAUMONT Sébastien, GUITTET Laurence, DAUPHIN Cathy, LEYGONIE Laurent, PINSON Hélène (arrivée à 20h11), Conseillers Municipaux.

REPRÉSENTÉS : WILLIAMS Frédéric donne pouvoir à Jean-Christophe LOEZ ; PERIER Julien donne pouvoir à Elisabeth PREL ; TETEREL Jérémy donne pouvoir à Marie-Laure EVAIN ; MARCHAIS Violette donne pouvoir à Emmanuel TERRIEN.

Exposé

Monsieur le Maire rappelle que, chaque année, à la demande de la Préfecture, il lui revient de tirer au sort les personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux Assises de Loire Atlantique durant l'année 2023. Les 1121 personnes composant la liste du jury d'Assises de Loire-Atlantique sont réparties par arrondissement puis Communes ou Communes regroupées.

Le nombre de jurés à désigner est de 2 (deux) pour la Commune de Mauves-sur-Loire, mais la liste préparatoire à adresser au Tribunal de Grande Instance doit contenir 6 noms (désignation en nombre triple). Ce sont donc 6 tirages qu'il faudra effectuer.

Les personnes sont tirées parmi celles inscrites sur les listes électorales communales. Elles doivent avoir au minimum 23 ans lors de l'année civile concernée par le tirage (2023).

Ces opérations doivent se tenir publiquement et avoir fait l'objet d'une publicité (affichage de l'ordre du jour du Conseil).

Ceci étant exposé,

Les personnes tirées au sort sont les suivantes :

- Page 214-n°8 DUPIN née POUDRE Madeleine, 610 route de St Mars du Désert, née le 02/05/1963
- Page 8-n°2 CARON née AUDRAIN Marie, 3A avenue de l'Alberge, née le 07/09/1981
- Page 69-n° 7 DELAPORTE Bertille, 8 rue du Clos Sablé, née le 01/08/1992
- Page 102-n°6 REYNIER née GEROSA Marie-Françoise, 2 impasse du Manoir, née le 16/03/1955
- Page 175-n°3 MARCHAND Nicolas, 365 rue de la Droitière, née le 19/07/1983
- Page 200-n°10 PATRON Jérôme, 5 rue de la Mairie, né le 24/10/1978

Cette liste préparatoire sera adressée dans les meilleurs délais et avant le 15 juillet 2022 au greffe du Tribunal de Grande Instance.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à MAUVES SUR LOIRE, le 27 juin 2022
Le Maire,
Emmanuel TERRIEN

